



Reprise du 3 mai : protocoles et courriers aux parents (modifications : 4 mai)

publié le 30/04/2021 - mis à jour le 04/05/2021

Madame, monsieur,

L'établissement rouvrira le 3 mai. Je souhaite vous tenir informés des dernières évolutions du protocole sanitaire ainsi que de diverses informations concernant la fin d'année.

1- Nouveau protocole :

- **Règles spécifiques applicables à compter du 3 mai 2021**

- ▶ Dans les écoles et établissements scolaires, la survenue d'un cas confirmé déclaré parmi les élèves conduit à la **fermeture dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain**, de la **classe concernée** quel que soit le niveau pour une **durée de 7 jours**. Vous serez immédiatement informés par un courriel via pronote et un SMS. Cette information vaut justificatif de la suspension de l'accueil des élèves.
- ▶ **Seuls les élèves de la classe sont évincés** dans ce cas de figure, le contact-tracing devra évaluer si les personnels de la classe ou d'autres élèves doivent être considérés comme contacts à risque, notamment au regard du respect des mesures barrières (dont le port permanent du masque). Le retour des élèves de la classe dans l'école et l'établissement ne pourra se faire que s'ils remplissent les conditions attendues des contacts à risques.
- ▶ L'apparition d'un cas confirmé parmi les personnels n'implique **pas la fermeture de la classe si le port du masque durant tout le contact est effectif**.
- ▶ A l'issue de la période de fermeture, les responsables légaux des élèves devront attester sur l'honneur de la réalisation d'un test par l'élève et du **résultat négatif de celui-ci**. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire de l'élève sera maintenue jusqu'à la production de cette attestation ou à défaut pour une **durée maximale de 14 jours**.
- ▶ Il est rappelé qu'un élève qui présente des symptômes évocateurs de Covid-19 **ne doit pas se rendre au collège et doit en informer ce dernier**. De la même manière, dès lors qu'un test de dépistage est prescrit ou en cas d'autotest positif à un élève, même en l'absence de symptômes, celui-ci ne se rend pas à l'établissement (isolement dans l'attente du résultat du test) et en informe le collège.

- **Les auto tests :**

Ils concerneront les élèves de lycée, les personnels, les AESH, les AED.

2- EPS :

- ▶ A compter du 3 mai, les activités physiques et sportives sans port du masque sont **autorisées uniquement à l'extérieur** dans le strict respect de la distanciation physique.
- ▶ En revanche, elles sont **suspendues en intérieur** (gymnase, piscine, etc.) y compris pour les activités « de basse intensité » et les activités aquatiques dans les piscines.
- ▶ Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS **déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique**.

3- ULIS :

▶ Inclusions : dans le cadre du nouveau protocole sanitaire excluant tout brassage d'élèves, **les inclusions sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.**

4- VIGIPIRATE :

- ▶ **Les parents ne doivent pas entrer dans l'établissement sans rdv**, ils doivent se présenter à l'accueil et attendre devant l'administration leur rdv.
- ▶ Ces rdv doivent se faire dans la **salle de réunion**.
- ▶ Les enfants évacués de l'infirmerie seront raccompagnés soit par l'infirmière soit par la vie scolaire (si l'infirmière est occupée) devant l'administration.
- ▶ Les enfants qui sont récupérés par leur famille pour un rdv médical par exemple doivent attendre devant l'administration et la vie scolaire devra accompagner les élèves.

5- Conseils de classe : vous trouverez en pièce jointe le planning des conseils du second semestre.

6 - Rentrée 2021 : nous allons très prochainement vous transmettre les fiches de réinscription. A la rentrée, nous ouvrons une classe à horaires aménagés football pour les 6e et les 5e s'il reste des places. La classe à horaires aménagés basket s'arrête.

Le latin peut être choisi en 5e. Il peut être interrompu en 4e mais, s'il est gardé, il sera également poursuivi en 3e. Un élève qui a choisi bilangue en 6e (espagnol ou allemand) ne peut pas changer de LV2 en 5e.

7 - Oral du DNB : les élèves de 3e passent leur épreuve d'oral du DNB le mercredi 26 mai. L'ensemble des enseignants étant convoqué, les classes de 6e, 5e et 4e n'auront pas cours.

Des informations spécifiques à destination des parents de 3e figurent en pièce jointe (message modifié le 4 mai).

Alors que nous nous engageons sur la dernière ligne droite vers la fin d'année et vers un été que nous espérons moins contraint et plus serein, je vous remercie tous pour votre compréhension et votre sens des responsabilités dans la continuation de l'application de ces différentes règles afin que nous terminions ensemble et dans le climat le plus apaisé possible cette année scolaire bien mouvementée et éprouvante.

Nous sommes heureux de retrouver les élèves lundi prochain, heureux qu'ils reprennent le chemin de l'école, une vie sociale, des conditions d'apprentissage plus normales. Soyez assurés de l'engagement total des équipes du collège Casteret dans leur accueil et leur accompagnement en cette fin d'année.

Bien à vous,

Anne GRELLIER

Documents joints

 [lettre_parents_3eme_3_mai_2021-2](#) (PDF de 645 ko)

 [planning_de_conseils_de_classe_6_5_4__2eme_semestre](#) (PDF de 9.7 ko)

 [planning_de_conseils_de_classe_2em_sem_3eme](#) (PDF de 7.2 ko)

 [Lettre aux parents de 3e](#) (PDF de 656.3 ko)